



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Direction Générale Des Finances Publiques

Le 13/09/2024

Direction régionale des Finances Publiques de Bretagne
et du département d'Ille-et-Vilaine

Pôle d'évaluation domaniale

Avenue janvier – BP 72102
35021 RENNES CEDEX 9

Le Directeur régional des Finances publiques
de Bretagne et du département
d'Ille-et-Vilaine

courriel : drfip35.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

à

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Rémi NOEL
Courriel : remi.noel@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone : 02.99.66.29.17

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

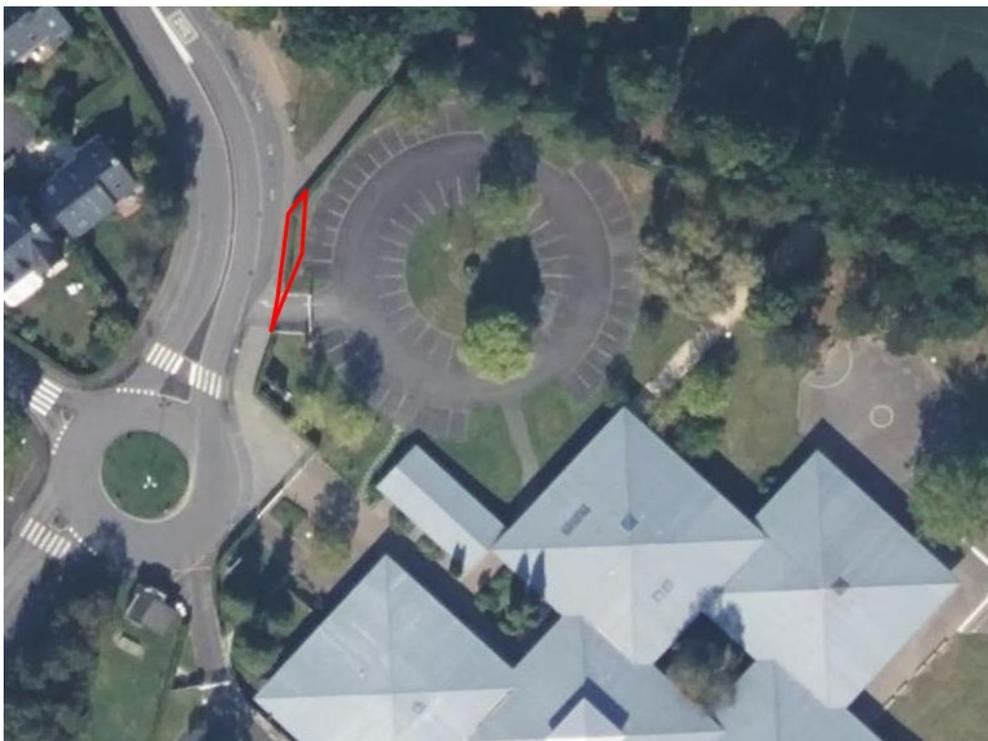
Réf DS : 19695601
Réf OSE : 2024-35024-63981

Objet : Lettre valant avis du Domaine

Objet : Evaluation domaniale

Par saisine en date du 02/09/2024, vous sollicitez l'avis du pôle d'évaluation domaniale pour l'obtention de la valeur vénale d'une emprise de terrain de 29 m² (parcelle BC 253p) située rue de la Rabine à BETTON.

Vous souhaitez vendre cette emprise afin de sécuriser les abords d'accès du collège F. Truffaut.



Compte tenu de l'ensemble des éléments mis à disposition dans votre demande et de l'expertise menée par le Pôle d'Évaluation Domaniale fondée sur les sources internes propres à la DGFIP (Base Nationale des Données Patrimoniales, Cadastre, Estimer un bien), il est proposé de fixer la valeur vénale du bien sous expertise à **100 € hors droits et charges**.

Le présent avis est valable 12 mois.

Pour le Directeur et par délégation,



Rémi NOEL

Inspecteur des Finances publiques